



Dans nos administrations des finances comme ailleurs les suppressions massives d'emplois opérées ces dernières années et les restructurations de services qui les ont accompagnées ont provoqué une dégradation sans précédent des conditions de travail. Des multiples rapports ont alerté l'opinion et les pouvoirs publics sur les conséquences pour les salariés de l'intensification de la charge de travail et du désarroi, pouvant aller jusqu'au suicide provoqué par ces « réformes » menées au pas de charge comme on le constate dans notre département.

En réponse à ces critiques le discours sur la santé semble être devenu une mode pour nos administrations comme pour les autres employeurs. Pour la CGT il ne s'agit pas d'un effet de mode mais d'une préoccupation majeure depuis des années.

Les accords et protocoles concernant la santé et la sécurité au travail signés par la CGT concrétisent des revendications anciennes et notamment permis la création de vrais CHS-CT dans la Fonction Publique.

La santé au travail est un vaste domaine dans lequel nous devons agir sur le travail en lui même afin que l'agent puisse être écouté. Pour la CGT, c'est celui qui travaille qui est le véritable expert du travail. C'est pourquoi les nouveaux droits, que le décret n°2014-1255 du 27 octobre 2014 (relatif à l'amélioration du fonctionnement des services de médecine de prévention et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans le fonction publique de l'Etat) octroie aux représentants du personnel, vont permettre un pas en avant considérable pour l'écoute et la prise en compte des difficultés des agents.

Cependant la route est encore longue avant que nos administrations prennent réellement en compte la réalité du terrain et l'insuffisance des propositions actuellement faites par notre ministère en matière de RPS en est un exemple flagrant. En effet le dernier groupe de travail du 14 octobre en matière de RPS s'est soldé par un échec. L'annonce du déploiement de moyens issus du budget de l'action sociale vers la santé au travail au lieu d'augmenter de manière significative les moyens pour la santé a conduit l'ensemble des organisations syndicales représentatives à quitter la table des négociations.

Non! La CGT ne veut pas de politique sociale au rabais, la CGT ne veut pas de politique de santé au travail au rabais.

Concernant le nouveau guide du ministère sur la prévention du risque « amiante », la CGT regrette que ce guide vienne si tard alors que les risques sont connus depuis des années et que le nécessaire aurait déjà dû être fait depuis des années pour le désamiantage réel de tous les matériaux connus.

Pourquoi faut-il que l'on ait attendu que l'Etat soit condamné sur l'affaire du Tripode à Nantes pour qu'un tel guide soit publié et respecté?

Pourquoi la mise en place à marche forcée des nouvelles structures SIP a été faite sans précautions ni analyses comme cela a été le cas à Villejuif, l'Hay-les-Roses ou Choisy-le Roi alors que les risques ne pouvaient pas être ignorés par la direction?

Nous vous posons la question....

Puisque nous parlons des difficultés locales, nous aborderons quelques sujets qui nous paraissent révélateurs des difficultés rencontrées par les agents face à une direction sourde ou aveugle.

Pour commencer nous évoquerons la fermeture du centre de traitement des colis d'outre-mer et la disparition

des trois postes d'agents des douanes qui va l'accompagner.

La logique marchande de la Société Anonyme de la Poste conduit encore une fois à des extrémités insoutenables pour les agents. En effet, nos collègues et les agents des Postes très attachés à leur travail, vont encore être sacrifiés au nom de la rentabilité financière. Comment la CGT pourrait approuver une telle restructuration uniquement basée sur les intérêts économiques d'une société anonyme sans prendre en compte les facteurs humains ni les risques psycho-sociaux qui en découlent?

Ensuite, nous demandons des réponses urgentes concernant les conditions catastrophiques que l'on rencontre à Choisy-le Roi, à Cachan et à Nord-Val-de-Bièvre (situation qui s'est étendue à Villejuif)....

Aucun de nos contacts sur place ne nous a permis d'identifier une quelconque amélioration... Alors la CGT vous pose la question: Quand vous déciderez vous à intervenir?

Faut-il qu'il y ait un accident ou un événement plus dramatique encore pour que vous nous donniez des réponses?

La CGT vous a alerté et vous ne pourrez pas vous dégager de votre obligation de sécurité et de résultat. Nous n'hésiterions pas à vous mettre en cause directement si un tel événement arrivait.

Pour terminer, nous attirons votre attention sur la nécessité impérieuse, de réellement consulter les agents, ceux de Choisy vous invitent à venir les rencontrer, les autres attendent du soutien de l'administration. La CGT vous rappelle qu'ils sont les seuls à supporter les conditions de travail dégradées et les difficultés engendrées par la politique d'austérité voulue par les gouvernements successifs et que vous déclinez en marche forcée sur notre département.